ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C 1 N 287

Observation. 1.^er

Le six du mois de Mars dernier la femme d'un domestique accoucha à trois heures du matin après un travail très laborieux d'un enfant vivant; la sage femme qui avoit procedé à l'operation se trouva très embarrassée pour déterminer le sexe. Lorsquil fut question de l'annoncer à l'accouchée; [illegible] une continuité de peau membraneuse couvroit tout l'espace des parties destinées à la génération, ainsi que la marge de l'anus, cette peau differoit de l'enveloppe généralle, en ce quelle formoit une espece de poche sur les parties citées cy dessus cest a dire quelle ni étoit pas adherants.

Le pere et la Mere de l'enfant surpris de ce phenomene me firent appeller à cinq heures du matin, j'examinai le sujet de leur inquietude, et je rémarquai combien il etoit necessaire de suppléer au defaut de la nature en procurant à l'enfant les issues des ouvertures naturelles. dans l'instant avec les doigts de la main gauche je pincai cette espece de poche vis à vis l'anus, et avec un bistouri de la main droite, j'emportai une partie de cette peau dont laquelle l'enfant avoit deja rendu une petite quantité de méconium; ensuite je pris une sonde creuse que je dirigeai vers la simphise des os pubis, et a la faveur de sa crenelure j'achevai de diviser cette peau; je coupai aussi des deux cotés le plus pres quil fut possible de son adherance cette portion inutille qui jusqu'alors avoit empeché de distinguer le sexe, et en même tems je procurai au pere l'accomplissement de ses voeux en lui annonçant que c'etoit une fille.

ARC 50
n° 111

J'appliquai ensuite sur ces mêmes parties une compresse tempé dans le vin tiède; les évacuations ne tardeoient pas à avoir leur libre cours, et six heures après, il ne restoit nulle apparence de l'opération qui venoit d'être faite, l'enfant qui étoit bien formée suivant l'ordre de son père fut envoyée en nourrice, elle y est même actuellement; et elle y jouit d'une bonne santé.

ce 21. Juillet 1766.

[illegible]

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE
BIBLIOTHEQUE

n°91.
[illegible]